



Conditions générales CG (valables dès le 3 avril 2024)

1. Conditions d'inscription aux formations professionnelles et aux formations massages familiales

Pour la formation de massage familiale (sans ASCA/RME) : avoir pris connaissance des conditions du Centre Vitalité.

Pour des reconnaissances ASCA/RME (formations professionnelles) : avoir pris connaissance des conditions générales, de l'éthique et de la déontologie d'ASCA et du RME ainsi que des conditions générales du Centre Vitalité.

2. Paiements des frais de formation, d'inscription, de module/cours et de VAA

2.1 Cours de base cycle 1 et 2 : coûts selon le tarif en vigueur confirmé dans la « Facture / Confirmation de participation ».

2.2 Frais d'inscription : par cycle fr. 850.- payables à l'inscription, le solde des frais de formation par cycle, payable avant le début des cours

2.3 Participation à des modules/journée formation continue : la journée est facturée à fr. 195.-, payable le jour du cours.

2.4 Participation à l'examen suite à une VAA : fr. 300.- (supports d'examen et certificat inclus)

2.5 Validation des Acquis Antérieurs (VAA) : tarif : fr. 100.-/h. à payer pour l'étude de votre dossier.

Votre dossier : uniquement sous forme papier, contenant les copies des titres obtenus et leurs cursus détaillant les heures de chaque branche.

3. Examens, diplômes, certificats et attestations

Les frais d'examen, les diplômes, les certificats et les attestations sont inclus dans le prix des cours des formations de bases complètes (exclue la VAA et la formation par module). En cas d'échec à l'examen, vous pouvez repasser l'examen lors de la session suivante, ceci sans frais. Les documents/titres seront remis après respect du déroulement de la formation et des conditions générales. Les duplicatas de documents/titres vous seront facturés fr. 50.-.

3.1 Règlement d'examen : voir le « Règlement de cours et d'examen, « Formation de base » cycle1 médecine académique MA, Bases médicales BM1, 2 et 3 ainsi que « Formation professionnelle spécialisée », cycle 2 empirique ME, méthodes/disciplines ASCA/RME.

4. Présences et conditions de santé aux cours

Votre présence est obligatoire aux jours des cours. Lors de votre formation, votre état de santé (psychique et physique) doit vous permettre de participer aux cours, de recevoir des traitements (pour le cycle 2) et de pouvoir suivre la formation correctement et complètement. En cas de maladie, grippe, virus, COVID, maladies contagieuses etc. s'excuser et **ne pas** participer au cours. Document « Décharge Médicale ».

5. Remplacement des jours manqués par l'élève

L'école n'a pas l'obligation de remplacer les jours ou les heures manqués par l'élève (excusé ou pas). L'école se réserve le droit de proposer le remplacement de jour de cours, au cas par cas, dans la prochaine session ou à des dates proposées par l'école. Pour valider la formation et pour se présenter aux examens, l'élève doit avoir participé à au moins 80% des heures de formations en contact.

6. Désistement, annulation, abandon, exclusion

6.1 Par le participant : le désistement, l'annulation ou l'abandon de la formation ou des cours doit être annoncé et confirmé par écrit/mail mentionnant la raison exacte et en cas de maladie/accident, joindre le certificat médical.

6.2 Par l'école : cette dernière se réserve le droit de repousser ou d'annuler les cours pour des raisons de manque de participants ou de chargé de cours (dans ces cas, les frais d'administration ne seront pas facturés).

7. Décompte : remboursement

Le décompte sera établi dès confirmation de l'arrêt de la formation. Le décompte sera établi avec la déduction : des frais d'inscription, des heures de cours suivis facturés à fr. 25.-/heure (une journée entamée est facturée en tant que journée complète 7 h.) ainsi que des frais administratifs de fr. 100.-. Le solde en faveur de l'élève lui sera remboursé dans les 30 jours. Un solde en faveur de l'école doit être versé dans les 10 jours.

8. Responsabilité de l'école vis-à-vis de la validité des titres par rapport à ASCA/RME

Cette école est accréditée ASCA. La validité des titres délivrés par l'école correspond aux conditions ASCA en vigueur lors de votre formation. Le RME n'accrédite pas les écoles, il est par conséquent de votre responsabilité de correspondre à leurs conditions d'affiliation.

9. Enseignement des connaissances acquises lors des cours et protection des données

Vous, soussigné, confirmez ne pas fournir les connaissances et les documents acquis lors de ces cours/formations dans des cours/formations donnés par vous-même ou une tiers personne durant 5 ans après la date de l'obtention du diplôme, certificat ou attestation. Vous vous engagez également de ne pas transmettre, ni par oral, ni par écrit, ni par internet, ni publier des photos : des adresses e-mail, whatsapp, adresses des réseaux sociaux, coordonnées personnelles et toutes autres informations données par l'école, des participants ou des charges de cours, à de tiers personnes ou organisations. En cas de non respects de ces conditions, des poursuites adéquates seront engagées.

Par votre signature, votre paiement et/ou par votre participation au(x) cours vous acceptez ces conditions générales.

Lu et accepté : nom, prénom

Date et signature :

.....

.....